



Déclaration de la Commission Exécutive de la CGT 34

Les dividendes versés aux actionnaires des groupes du CAC 40 à hauteur de 57,4 milliards d'euros l'an dernier, soit une progression de 12% en un an et de 62% sur 10 ans, montre combien le partage des richesses créées dans ce pays est injuste.

Les questions de l'urgence sociale restent pleinement posées en ce début d'année 2019. Le gouvernement et le Président Macron n'ont en aucune manière répondu aux revendications des syndicats exprimées lors de plusieurs journées d'actions et de multiples grèves dans les entreprises, pas plus qu'elles ne répondent aux attentes exprimées par le mouvement des gilets Jaunes.

L'annonce du durcissement de l'arsenal répressif annoncé par le 1^{er} ministre est une provocation irresponsable. La CGT rappelle que de nombreuses lois liberticides ont été précédemment adoptées. La seule solution pour une sortie par le haut, c'est l'ouverture sans plus tarder de réelles négociations pour l'augmentation du SMIC, de l'ensemble des salaires, pensions et minima sociaux.

La répression du mouvement syndical et du mouvement gilets jaunes n'éteindra aucune colère.

Quand les actionnaires du CAC 40 et les plus riches de ce pays voient leurs fortunes et leur patrimoine augmenter année après année.

Durcir le contrôle vis à vis des privé-es d'emplois, vouloir réduire de 4 milliards les prestations versées, engager un plan social dans la fonction publique, maintenir le gel du point d'indice et des pensions est inacceptable et sont des sujets de conflit social. Ne pas vouloir rétablir l'intégralité de l'ISF est une faute morale, et un choix de classe.

Les gouvernements successifs qui ont refusé d'entendre les syndicats, les associations et les citoyen-es mobilisé-es, sur de multiples sujets avec souvent un large soutien de l'opinion publique. Le patronat qui n'a pas cessé d'engranger de l'argent public sans créer les emplois promis, sans augmenter les salaires tout en conduisant à précariser les salarié-e-s et à réduire leurs droits et ceux de leurs représentants syndicaux –loi travail- portent une responsabilité politique pleine et entière de la colère qui s'exprime.

Le refus de prendre en compte les situations d'urgence sociale dans un pays frappé aussi gravement par le chômage et la précarité est une violence sociale subie par les salarié-e-s, les jeunes, les retraité-e-s et privé-e-s d'emploi au quotidien. Cela conduit une partie des citoyen-es au désespoir et fait le terreau de l'extrême droite et de ses idées racistes que nous rejetons de toutes nos forces.

Pour éviter à notre pays le sort que connaissent nos voisins italiens ou nos camarades brésiliens, nous déclarons notre intention de poursuivre nos mobilisations pour en finir avec la misère et la pauvreté.

La Commission Exécutive de la CGT 34 :

► Appelle ses syndicats à construire les actions, et grèves nécessaires à l'obtention des cahiers revendicatifs sur les salaires sans attendre.

Appelle ses syndicats à réunir les syndiqué-e-s et les salarié-e-es en Assemblée Générale pour débattre avec eux et construire une journée de grève de 24h massive pour mettre l'appareil de production à l'arrêt. Initiative proposée par notre Confédération à l'ensemble du mouvement syndical.

► Appelle à poursuivre la campagne « Contre la vie chère Augmenter les salaires »

► Appelle à renforcer l'action des retraité-e-s du 31 janvier

► Appelle nos Unions Locales à organiser partout les débats du progrès social à partir des revendications portées par la CGT – augmentation des salaires et des pensions, 32h, retraite à 60 ans, protection sociale, services publics, réforme fiscale-

► Appelle l'ensemble des organisations syndicales à construire dans l'unité les prochaines mobilisations

► Appelle à manifester le 27 janvier pour le climat à Montpellier pour faire converger les luttes environnementales et sociales.

Appelle les organisations syndicales héraultaises à rédiger un appel commun pour le 27 janvier.

► Dit sa disponibilité pour poursuivre le débat engagé avec les groupes de gilets jaunes qui souhaitent poursuivre la lutte et l'action avec les syndicats dans le respect des prérogatives de chacun et de l'autonomie de décision.

La CGT Hérault rappelle son engagement dans la lutte et sa volonté de mettre en œuvre ses propositions pour permettre aux salarié-e-s, aux jeunes, aux retraité-e-s et privé-e-s d'emploi pour « pouvoir vivre et travailler dignement » dans l'Hérault.

Montpellier le 11 janvier 2019